

des laines & des grains. On fabrique à Parthenay des Droguets dont le commerce étoit autrefois assez considérable; mais il est fort diminué. Voyez sous le nom de chaque Election le commerce qui s'y fait.

Il y a un Gouverneur Général de cette Province. Il a sous lui un Lieutenant Général & deux Lieutenans de Roi pour le Haut Poitou; & un Lieutenant Général & deux Lieutenans de Roi pour les Bas Poitou. Il y a aussi des Gouverneurs Particuliers pour la Ville & Château de Loudun & Pays de Loudunois; à Poitiers, à Châtelleraut, à Lusignan, à Saint-Maixent, à Niort, à Fontenay le Comte & au Château de la Chaume. Outre la Maréchaussée Générale, on comptoit en Poitou huit Maréchaussées Provinciales, établies à Poitiers, Châtelleraut, Montmorillon, Civray, Niort, Thouars, Saint-Maixent; mais le Roi par l'Edit du mois de Mars 1720. ayant éteint & supprimé les anciennes Compagnies des Maréchaussées, en a créé de nouvelles & par sa Déclaration du neuf Avril de la même année a établi à Poitiers un Prevôt Général, dont la finance de la charge est fixée à quarante mille livres; un Lieutenant dont la finance de la Charge est de quinze mille livres, un Assesseur, un Procureur du Roi & un Greffier. Il y a à Fontenay le Comte un Lieutenant, un Assesseur, un Procureur du Roi & un Greffier; à Montaigu un Lieutenant, un Assesseur, un Procureur du Roi & un Greffier; à Montmorillon un Lieutenant, un Assesseur, un Procureur du Roi & un Greffier.

Suivant la situation des lieux, le terroir est plus ou moins fertile. En général on peut dire qu'il est partie en Plaines partie en Bois & en Pâturages. Il y a quelques Forêts & peu de Montagnes. On n'y remarque que deux Rivières navigables, la Vienne & la Sevre Niortoise. Le Clain a été autrefois navigable de Poitiers à Châtelleraut. Cette navigation seroit facile à rétablir, & d'une très-grande utilité pour la Ville de Poitiers. Il n'y a dans cette Province qu'une Fontaine minérale, qui ait quelque réputation: c'est celle d'Availles, dont l'eau est limpide, & de faveur un peu salée.

On compte neuf petits Ports de Mer ou Havres en Poitou; savoir

Les Sables d'Olonne,	Saint Benoît,
Beauvoir,	La Thranche,
La Barre de Mons,	Saint Gilles,
Jard,	Noirmoutier,
L'Isle Dieu,	

Tous ces petits Ports ne sont que pour des Barques, excepté celui des Sables d'Olonne, où il peut entrer des Navires de cent cinquante tonneaux tout au plus.

Le POITOU, est divisé en HAUT & BAS.

Le HAUT-POITOU, est la partie Orientale qui touche à la Touraine & au Berry.

Le BAS-POITOU est la partie Occidentale qui confine avec l'Océan & le Pays Nantois.

POIX, Bourg de France, dans la Picardie, ou Bailliage d'Amiens ¹, à quelques lieues d'Aumale, sur une petite Rivière, nommée aussi Poix, & qui se joint à la Selle. La Terre de Poix fut érigée en Duché-Pairie, en faveur de Charles de Blanchefort, Sire de Crequi, sous le nom de CREQUI, par Lettres du mois de Juin de l'an 1652. vérifiées au Parlement le 15. de Décembre 1663. Cette Duché-Pairie s'éteignit à la mort de Charles de Blanchefort arrivée le 11. Février 1687. qui ne laissa qu'une fille,

¹ PIGNIOL, Deser. de la France, t. 3. p. 197.

Magdeleine de Crequi. Par le Mariage de cette fille avec Charles Belgique-Hollande de la Trimouille, la Terre de Poix passa dans cette Maison, d'où elle est sortie par le mariage de Marie Victoire de la Trimouille, avec Emanuel Théodose de la Tour d'Auvergne, Duc d'Albret. Poix porte ² depuis fort long-tems le titre de Principauté, quoiqu'il n'y ait jamais eu d'Acte d'érection en Principauté. Les anciens Seigneurs de ce Lieu prenoient la qualité de *Domini & Principes de Castello de Poix*. Le plus ancien titre que l'on trouve avec cette qualité est de l'an 1259. & par un autre de l'an 1256. Vautier Tirel se qualifie par le *grace de Dieu Seigneur de Poix*.

1. POLA, Ville d'Italie, dans la partie Méridionale de l'Istrie ³, sur la Côte Occidentale, au fond d'un Golphe assez profond. C'est une des plus anciennes Villes de l'Istrie ⁴, & elle se sent aussi beaucoup de son antiquité. A peine y a-t-il maintenant sept ou huit cens habitans; & si l'on n'y voyoit pas des marques de son ancienne grandeur, personne ne croiroit qu'elle a été une République comme on l'apprend d'une Inscription gravée sur la base d'une Statue de l'Empereur Sévère, où elle est appelée *Respublica Polensis*. Ce Marbre est à la Cour du Dôme, & on faillit à la mettre aux fondemens du Clocher qu'on y a bâti. Ce Dôme autrement l'Eglise Cathédrale a été élevée apparemment sur les ruines de quelque Temple Payen, car on trouve auprès quelques restes de Colonnnes, de Chapiteaux, & d'Inscriptions antiques; & un petit bassin de Fontaine fort ancien, qui sert présentement de Benitier. Pola, selon le Poète Callimachus, a été une Colonie de la Colchide, qui poursuivoient les Argonautes; car ne pouvant savoir ce qu'ils étoient devenus ils n'osèrent retourner vers leur Roi, & se bannirent volontairement de leur Pays; ce qui donna le nom de POLA, à la Ville qu'ils bâtirent, Pola signifiant en leur Langue des *Gens bannis*, comme le remarque Strabon. On est en peine du chemin qu'ils tinrent pour venir en ce Lieu là; car quelques Auteurs veulent qu'ils aient remonté le Danube appelé anciennement *Ister*: ce qui fit donner le nom d'Istrie à la Province qu'ils vinrent habiter. On ajoute qu'ensuite ils firent voile dans la Mer Adriatique avec leurs mêmes Vaisseaux, ce qu'ils ne pouvoient faire qu'en les chargeant sur les épaules, le Danube n'ayant point communication avec ce Golphe. Quoiqu'il en soit les Antiquitez qui paroissent à Pola ne sont point des siècles si reculés, mais seulement du tems des Empereurs Romains. Proche de la Place il y a un petit Temple avec quatre Colonnnes Corinthiennes à la façade & huit aux côtes, & une frise de feuillages qui regne autour & qui est fort bien exécutée. Le Peuple dit que c'étoit un Temple de Diane; mais mes yeux, dit Mr. Spon, me représentèrent la chose autrement. J'y vis sous le Fronton l'Inscription de sa Dédicace à Rome & à Auguste: aussi les noms que donne le Vulgaire nous servent peu à reconnoître les Antiquitez. En voici deux autres exemples dans cette même Ville de Pola. L'Amphithéâtre appelé l'*Orlandine*, ou *Maison de Roland*, a un espèce d'Arc de triomphe qu'on nomme la *Porta dorata*. Il sert maintenant de Porte à la Ville, & il n'en étoit pas autrefois un des moindres ornemens. Il avoit été érigé à l'honneur d'un certain *Sergius Lepidus* par les soins de sa femme. Quant à l'Amphithéâtre, il est à peu près de la grandeur de celui de Rome & tout bâti de belles pierres d'Istrie, à trois rangs de fenêtres l'une sur l'autre, & il y en a soi-

² Pag. 208.

³ MAGIN, Carte de l'Istrie.
⁴ Spon, Voy. de Dalmatie, t. 1. p. 48.